

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 06 octobre 2022

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 13 octobre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2022

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Philippe MASSON, Fabienne TIRTIAUX

Pouvoirs :

Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Bruno DANDOY à Claudia VOLFF, Philippe MASSON à Eliane NAVILLE, Fabienne TIRTIAUX à Pascale ROTIVEL,

Membres absents à la séance :

Fabien BAGNON, Nejma REDJEM

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR DÉLÉGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-076
À 2022-102

Délibération : 10.2022.124

Transmis en préfecture le : 13/10/2022

RAPPORTEUR : Madame Marylène MILLET

DÉCISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL			
NUMERO D'ORDRE	DATE	TITRE	OBJET
2022-076	28/06/22	Marché n° 22ST-02 relatif à la mise en place de cartes carburants chez Auchan carte carburant (ENDERED)	Décision de changer de fournisseur de carburant car le marché avec BP existe depuis 1992 et n'a pas été remis en concurrence depuis cette date. Le seul autre fournisseur sur la commune est Auchan Carburant. Son prix au litre est par ailleurs plus compétitif que notre fournisseur actuel. Nous avons donc décidé de passer un marché sans mise en concurrence avec Auchan Carburant pour le carburant.
2022-077	30/06/22	Recours à l'UGAP pour les besoins de la commune dans l'univers "informatique et consommables"	Il est proposé de recourir à l'UGAP pour les achats informatiques de la ville pour les trois prochaines années.
2022-078	01/07/22	Acte constitutif de la régie de recettes auprès du service communication	Création d'une régie pour la vente de produits signatures par le service communication sur décision des élus lors de manifestations communales.
2022-079	08/07/22	Attribution du marché n° 22-17 relatif à l'intervention de décompactage par broches type vertidrain sur terrains sportifs en herbe et décompactage et dépollution sur terrains sportifs en synthétique	Le marché relatif à l'intervention de décompactage par broches type vertidrain sur terrains sportifs en herbe et décompactage et dépollution sur terrains sportifs en synthétique est attribué à la société SAS GREEN STYLE pour un montant forfaitaire annuel de 15 864,00 € TTC. Le marché sera conclu pour une période initiale et ferme d'un an à compter de sa notification. Selon les dispositions de l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, le marché pourra être reconduit tacitement par périodes successives d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que leurs durées totales ne puissent excéder 4 ans.
2022-080	08/07/22	Attribution du marché n° 22-20 relatif à l'étude de programmation pré-opérationnelle chiffrée pour l'élaboration d'un programme d'investissement de dés-imperméabilisation et de végétalisation de 3 cours d'école	Le marché relatif à l'étude de programmation pré-opérationnelle chiffrée pour l'élaboration d'un programme d'investissement de dés-imperméabilisation et de végétalisation de 3 cours d'école est attribué au groupement conjoint avec mandataire non solidaire GINGER BURGEAP (Co-traitant Pierre PIONCHON) pour un montant forfaitaire de 40 545,00 € TTC. Le délai global d'exécution du marché est de 8 mois à compter de la notification du marché.
2022-081	08/07/22	Convention cadre de coopération relative à la mise en œuvre et le suivi d'une démarche d'achat socialement responsable	Une convention cadre de coopération relative à la mise en œuvre et le suivi d'une démarche achat socialement responsable est conclue avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de notification. Elle pourra être reconduite tacitement à deux reprises, par périodes successives d'un an. La durée maximale de la convention, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

			Le montant maximal des prestations dans le cadre de cette convention sera de 40 000€ H.T. pour toute la durée de celle-ci.
2022-082	08/07/22	Acceptation indemnisation sinistre - inondation 12 place des Collonges	En date du 29 avril 2021, l'ex bureau de poste, situé au 12 place des Collonges, propriété de la commune de Saint-Genis-Laval a subi un dégât des eaux. Ce sinistre a été déclaré à l'assureur dommages aux biens de la Commune, la MAIF, le 29 avril 2021. La MAIF propose à la commune une indemnisation du sinistre à hauteur de 4 434,04 euros correspondant à la liste des travaux nécessaires.
2022-083	08/07/22	Constitution avocat - dossier chemin de la plumassière	Afin de purger par voie judiciaire la problématique de propriété du chemin jouxtant la parcelle cadastrée AO n°14, propriété de Monsieur RAFELLI, la commune souhaite mandater Me B. VINCENS BOUGUEREAU dans le cadre de ce dossier
2022-084	12/07/22	Renouvellement adhésion à l'association Les Vignerons de Beauregard	Approbation du renouvellement de l'adhésion de la Commune à l'association Les Vignerons de Beauregard pour le parrainage de 60 ceps jusqu'à décembre 2026.
2022-085	12/07/22	Contrat de location à usage d'habitation au 21 petite rue des Collonges	Il est proposé un contrat de location à usage d'habitation pour le logement communal sis 21 petite rue des Collonges, 69230 Saint-Genis-Laval, correspondant à un appartement de type T4 de 67 m ² .
2022-086	12/07/22	Contrat de location à usage d'habitation pour le 3 rue Emile Dorel	Il est proposé un contrat de location à usage d'habitation pour le logement communal sis 3 rue Emile Dorel 69230 Saint-Genis-Laval, correspondant à un appartement de type T3 de 70 m ²
2022-087	21/07/22	Décision d'attribution du marché 22ST-01 - étude préalable relative à un diagnostic général en vue de la restauration de la Chapelle de Beaunant	Décision d'attribution du marché 22ST-01 - étude préalable relative à un diagnostic général en vue de la restauration de la Chapelle de Beaunant à la société Atelier ISSHIN, cabinet d'architecture spécialisé en architecture du patrimoine.
2022-088	21/07/22	Contrat de location à usage d'habitation pour le 80 route de Vourles	Il est proposé un contrat de location à usage d'habitation pour le logement communal sis 80 route de Vourles 69230 Saint-Genis-Laval, correspondant à un appartement de type T3 de 70 m ²
2022-089	21/07/22	Contrat de location à usage d'habitation pour le 16 rue Guilloux	Il est proposé un contrat de location à usage d'habitation pour le logement communal sis 16 rue Guilloux, 69 230 Saint-Genis-Laval, correspondant à un appartement de type T4 de 88 m ² "
2022-090	21/07/22	Indemnisation de l'assurance la MAIF pour dégât des eaux intervenus en 2021 au 212 chemin du Grand Revoyet	Acceptation de l'indemnisation proposée par la MAIF, assureur de la commune au titre de l'assurance dommages aux biens pour le dégât des eaux intervenus en 2021 au 212 chemin du Grand Revoyet.
2022-091	21/07/22	Indemnisation de	Acceptation de l'indemnisation proposée par la

		l'assurance la MAIF pour dégâts des caméras de vidéosurveillance suite à des intempéries en 2019	MAIF, assureur de la Commune au titre de l'assurance dommages aux biens pour le dégât sur caméras de vidéosurveillance intervenu suite à des intempéries en 2019.
2022-092	21/07/22	Décision d'achat du mobilier de bureau, d'accueil et de réunion à la centrale d'achat l'UGAP pour une durée de 2 ans	Afin de rationaliser les achats de mobilier, tout en disposant d'un catalogue et en respectant le code de la commande publique, il est décidé d'acheter le mobilier de bureau, d'accueil et de réunion à la centrale d'achat l'UGAP pour une durée de 2 ans ferme.
2022-093	01/08/22	Marché n°22-29 de travaux de raccordement de bâtiments communaux à la fibre optique	Le marché n° 22-29 relatif aux travaux de raccordement de bâtiments à la fibre optique est conclu, avec l'entreprise CAP SÉCURITÉ SAS , pour un montant total de 83 734,03 € TTC.
2022-094	01/08/22	Marché n°22-10 relatif aux travaux de restructuration du Centre social et culturel des Barolles	Les marchés des 17 lots ont tous été conclus pour un montant total de 1 895 583,85€ HT. Le délai d'exécution est fixé à 16,5 mois (périodes de congés compris) à compter de la notification, hors délai de garantie de parfait achèvement comprenant une période de préparation de 2 mois et un délai global d'exécution des travaux de 14,5 mois
2022-095	22/08/22	Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la société TOTEM FRANCE sur la parcelle BX12 située au 80 route de Vourles et abrogation de la décision N°2021-071 du 17 décembre 2021	La convention d'occupation précaire pour la location d'emplacements destinés à la construction et l'exploitation d'une station de base de téléphonie mobile, sise Complexe sportif Henri FILLOT- Stade des Barolles, 80 Route de Vourles parcelle cadastrée BX n°12, en date du 31 août 2005 est arrivée à expiration. Un nouvel accord a été trouvé prévoyant une redevance de 12 000 € (douze mille euros) et une revalorisation annuelle de 2 %. Il convient donc d'autoriser la signature de la convention s'y rapportant avec la société TOTEM FRANCE.
2022-096	29/08/2022	Cession du véhicule PEUGEOT PARTNER immatriculé 37 ZR 69	Considérant l'état de vétusté du véhicule PEUGEOT PARTNER immatriculé 37 ZR 69, propriété de la commune et dans une optique de gestion du parc automobile, il est décidé de céder à titre gratuit le véhicule à la SARL BERTO à Saint-Genis-Laval. La mise au rebut de ce véhicule permet de bénéficier du dispositif de l'État de prime à la conversion.
2022-097	01/09/2022	Marché N° 22-23 relatif aux travaux de réfection des sols sportifs de la grande salle du gymnase Mouton	Le marché n° 22-23 relatif aux travaux de réfection des sols sportifs de la grande salle du gymnase Mouton est conclu avec l'entreprise AUBONNET ET FILS pour un montant total de 83 095.80 € TTC.
2022-098	06/09/2022	Marché n°22-31 relatif à la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes de haies	Le marché n° 22-31 relatif à la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes de haies est conclu, avec l'entreprise CHAZAL SAS, pour la période à compter de la date de notification jusqu'au 1er avril 2023, avec un montant minimum de 10 000 € HT et un montant maximum de 28 000€ HT pour la durée de l'accord-cadre.

2022-099	06/09/2022	Attribution marché d'étude de potentialités agricoles et de recherche de solutions pour l'irrigation	Attribution à ISARA Conseil du marché d'étude de potentialités agricoles et de recherche de solutions pour l'irrigation du plateau des Hautes Barolles, pour un montant de 9 180,00 € TTC pour les tranches fermes et 2790,00 € TTC pour la tranche optionnelle à valider à l'issue des tranches fermes.
2022-100	06/09/2022	Modification de la demande de subvention programme d'actions PENAP 2019-2023 concernant l'étude de potentialités agricoles et de recherche de solutions pour l'irrigation sur le plateau des Hautes-Barolles	Abrogation de la décision 2022-051, remplacée par cette nouvelle décision qui vient modifier le montant de la demande de subvention à la Métropole du fait de l'actualisation du montant de la dépense suite au choix définitif du candidat.
2022-101	12/09/22	Convention de mise à disposition orangerie du parc de Beauregard sise 23 rue de Beauregard	La commune est propriétaire du site de l'Orangerie situé au sein du parc de Beauregard à Saint-Genis-Laval. Il est décidé de mettre ce lieu à disposition à titre gratuit du club de basketball les « LYONSO » afin de lui permettre d'effectuer la présentation officielle de son équipe de basketball (Pro-B) prévue le mardi 13 septembre 2022.
2022-102	16/09/22	Convention avec Agorastore	Signature d'un contrat de prestation de services avec la société Agorastore qui permet la vente de biens réformés ou inutilisés via une procédure d'enchères. La durée du contrat est fixée à un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an, pour une durée maximale de 4 ans. Le taux de commission s'élève à 12 % sur le prix total final de chaque vente.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Marylène MILLET**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL PREND ACTE -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

La secrétaire,

Camille EL-BATAL

La Maire,

Marylène MILLET



En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.